

La Mer

Bien commun de l'humanité

Livret animateur

Océampathie

Le climat change, la mer aussi... et nous ?

Contacts : Groupe ECSI Mer - BPL

Océampathie...

L'océan pâtit de l'activité humaine responsable du dérèglement climatique ! Ne doit-on pas avoir de l'empathie pour l'océan et pour les populations dans le monde qui vivent de la mer ?

Le climat change, la mer aussi... et nous ? Passons à l'acte !

L'objectif de ce livret est d'apporter aux animateurs quelques éléments de contexte sur les enjeux du dérèglement climatique et ses conséquences sur les océans et les populations qui en sont victimes. Ce livret est aussi un guide approfondi pour l'animation elle-même, avec des suggestions, des exemples qui peuvent être adaptés aux animations. Il est donc recommandé de lire ce document¹ au préalable des animations.

Les enjeux du réchauffement climatique

Le réchauffement climatique est sans conteste un des plus grands défis du 21^{ème} siècle auquel l'humanité est confrontée mais tout le monde est loin d'en être conscient, encore moins convaincu.

Les conséquences sont pourtant déjà visibles pour les populations des pays les plus pauvres de la planète. Celles-ci nous tendent un miroir : les effets actuels du réchauffement climatique qu'elles subissent sont le résultat de l'utilisation excessive de combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz) liée aux industries et aux modes de vie dans les pays riches. On peut parler d'injustice climatique à l'échelle mondiale : la plupart des victimes du réchauffement climatique vivent dans des pays pauvres alors qu'elles n'en sont pas responsables tandis que les principaux responsables, les habitants des pays riches, n'en subissent pas ou peu les effets et disposent de moyens pour s'y adapter. Le réchauffement climatique accentue la pauvreté et les inégalités dans le monde. Nous, habitants de pays riches, devons comprendre que la lutte contre le réchauffement climatique est une question de justice et de solidarité entre tous les êtres humains, citoyens d'une même Terre.

En 2050, on prévoit que 80 % des 9 milliards de terriens vivront dans une bande littorale de 75 kilomètres de large. L'avenir de l'humanité apparaît donc étroitement lié à l'état des océans (de « la mer »). Or les océans, couvrant 71% de la surface du globe, sont une source de nourriture vitale pour beaucoup d'hommes. Ils sont aussi le régulateur du climat. Depuis le début de la révolution industrielle du 19^e siècle, les océans ont absorbé une partie du CO₂ généré par l'utilisation des énergies fossiles. Ils absorbent aussi l'excès de chaleur engendré par l'augmentation de l'effet de serre provoqué par les émissions dans l'atmosphère de CO₂ et autres gaz à effet de serre. Sans cette double absorption, la teneur en CO₂ de l'atmosphère et son réchauffement seraient encore plus importants. Mais, en même temps, l'océan se dégrade et on ne sait pas encore jusqu'à quand cette capacité de stockage pourra s'exercer.

Ainsi, « la mer » désignant la globalité des océans, change et pas seulement le climat ! Ces

¹ - D'autres documents existent notamment « Les carnets de la mer », vous pouvez les retrouver sur la page spécifique du blog de la région Bretagne Pays de la Loire : <http://blog.ccf-terresolidaire.org/bpl/>.

changements font peser de lourdes menaces sur les populations les plus pauvres dont la vie en dépend directement: dégradation des ressources halieutiques, élévation du niveau de la mer, catastrophes climatiques. Il est donc indispensable que nous prenions conscience de notre responsabilité dans ces changements et que nous changions, nous aussi, pour nous engager dans une véritable lutte contre le réchauffement climatique, non seulement pour nous mais aussi en solidarité avec tous les habitants de la planète.

Océampathie, un double double objectif éducatif !

Océampathie est un outil qui permet d'atteindre un double objectif en deux phases distinctes :

1. Faire prendre conscience de **l'injustice climatique infligée par les pays riches ou émergents aux pays pauvres** : les premiers étant les principaux responsables du réchauffement climatique alors que les seconds en sont les principales victimes car ils en subissent déjà les conséquences les plus lourdes et peuvent difficilement s'y adapter.
2. Faire prendre conscience que **chacun de nous peut trouver des actions à sa portée** dans la lutte contre le réchauffement climatique et décider d'actions concrètes (gestes au quotidien, soutien à un projet, interpellation de décideurs) à entreprendre individuellement ou en groupe, dans une perspective de solidarité avec tous les habitants de la planète « *notre maison commune* ».

Pour atteindre ce double objectif, Océampathie se déroule en 2 phases.

- La phase 1 (jeu de rôles) dans laquelle les participants sont réunis dans une assemblée citoyenne internationale et jouent le rôle de délégations de 5 groupes de pays. Ils doivent formuler des propositions et des revendications en lien avec l'injustice climatique qui seront ensuite portées par leurs états respectifs à la conférence internationale sur le climat « Sea'tizen 2050 ».
- Dans la phase 2, les participants redeviennent des citoyens ici et doivent décider d'actions individuelles ou collectives qui sont à leur portée pour maîtriser et lutter contre le dérèglement climatique et ses effets.

Ces deux phases de jeux sont détaillées dans la suite de ce livret.

Public : Ce jeu d'adresse à des publics lycéens ou adultes. Avec une préparation particulière, il peut être éventuellement utilisé avec des jeunes de fin de collège.

Nombre de participants : Le nombre de participants est d'environ 30-35 avec un minimum de 10 personnes.

Durée : le jeu a une durée de 2 heures environ (1 heure pour chaque phase).

Présentation des cinq groupes de pays

Les 2 groupes de pays principaux responsables du réchauffement climatique

1. Les pays industrialisés

Les pays industrialisés sont les pays ou régions qui consomment le plus de combustibles fossiles et qui émettent le plus de CO₂ / habitant (USA, Europe, ...).

Depuis la Révolution industrielle (1850), l'utilisation des énergies fossiles (charbon, pétrole, et gaz

naturel), a accompagné le développement économique des pays industrialisés. L'utilisation massive de ces combustibles fossiles pour la production d'énergie, le carburant des véhicules pour les transports, le chauffage de l'habitat, le développement des industries a provoqué une augmentation de la concentration de dioxyde de carbone (CO₂) dans l'atmosphère. Les sept économies les plus riches du monde – Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon et Royaume Unis – produisaient près de la moitié des émissions de CO₂ en 2010. Au total, depuis 1850, 64 % du CO₂ a été émis par les pays riches représentant 15 % de la population mondiale. L'empreinte carbone moyenne d'une personne faisant partie des 1 % les plus riches pourrait être 175 fois plus élevée que celle d'une personne faisant partie des 10 % les plus pauvres.

2. Les pays émergents

Les pays émergents (Brésil, Chine et Inde) sont les pays dont le développement économique entraîne une consommation d'énergies fossiles et donc des émissions de plus en grandes de Gaz à Effet de Serre (dont le CO₂). Certains de ces pays sont aussi le théâtre d'une déforestation importante qui accentue l'effet des émissions de CO₂

Dans ces pays, le niveau de vie ainsi que les structures économiques convergent vers ceux des pays développés. Ils présentent un niveau relativement élevé d'industrialisation et d'exportation de produits industriels et un marché intérieur en expansion.

En 2006, la Chine (pays le plus peuplé du monde avec 1,3 milliards d'habitants) est devenue le 1er émetteur de gaz à effet de serre devant les États-Unis. Durant l'année 2013, la Chine a émis 10 milliards de tonnes de CO₂, les États-Unis 5 milliards de tonnes et l'Union Européenne 4 milliards de tonnes.

Les émissions de CO₂ de l'Inde ont quasiment doublé depuis 1990, notamment à cause de la consommation d'électricité, qui provient encore à 68% de la combustion du charbon. L'Inde a émis 2 milliards de tonnes de CO₂ en 2013, ce qui en fait le 4^{ème} pays le plus émetteur de CO₂ derrière la Chine, Les États-Unis et l'Union Européenne.

La déforestation de la forêt amazonienne est responsable des trois quarts des émissions de gaz à effet de serre du Brésil (13^{ème} pays le plus émetteur de CO₂).

Les 3 groupes de pays qui subissent le plus le réchauffement climatique

1. Les pays victimes de la dégradation des ressources halieutiques

Les pays victimes de la dégradation des ressources halieutiques sont les pays, régions littorales et îles dont une grande partie de la population tire son alimentation de la pêche artisanale en mer en particulier dans les mers tropicales (par exemple le Pérou, le Chili, la Mauritanie, le Sénégal et les pays du sud-est asiatique).

Si rien n'est fait pour limiter le réchauffement climatique, l'élévation des températures des eaux océaniques et leur acidification perturberont la vie dans les océans : on s'attend à des invasions d'espèces marines qui remonteront vers les hautes latitudes tandis que les eaux tropicales et les mers semi-fermées comme la Méditerranée subiront des niveaux élevés d'extinction.

La raréfaction de l'oxygène dans les eaux marines du fait de la hausse de leur température et leur acidification liée à l'absorption du CO₂ en excès dans l'atmosphère risquent de provoquer des perturbations des chaînes alimentaires néfastes au développement des mollusques, crustacés et poissons.

Toutes ces modifications auront des conséquences importantes pour les communautés de pêcheurs pratiquant la pêche artisanale. On devrait assister à une diminution des prises de pêche sous les tropiques (au profit des prises de pêche sous les latitudes moyennes et hautes).

Cette diminution de la ressource halieutique (s'ajoutant à la concurrence de la pêche industrielle) aggravera l'insécurité alimentaire dans les communautés de pêcheurs artisanaux.

2. Les pays victimes de l'élévation du niveau de la mer

Les pays victimes de l'élévation du niveau de la mer sont les pays ou régions de faible altitude au-dessus du niveau de la mer et de ce fait menacés par la hausse du niveau des océans causée par le réchauffement climatique : deltas (Gange, Nil, ...), zones littorales et îles basses : Bangladesh, Indonésie, Malaisie, Tuvalu, Maldives... Les régions côtières sont des zones très productives, pour la pêche, mais aussi pour l'agriculture vivrière. Les deltas jouent un rôle fondamental pour l'économie des contrées souvent très pauvres des zones intertropicales. Des mégapoles s'y sont installées.

Si rien n'est fait pour limiter le réchauffement climatique, l'élévation du niveau de la mer déjà constatée se poursuivra en raison de la fonte des glaces continentales et de la dilatation thermique des eaux océaniques. Les prévisions de montée moyenne du niveau de la mer d'ici la fin du siècle se répartissent approximativement autour de 70 cm (de 55 à 80 cm jusqu'à 1,20 mètre).

Cette hausse provoquera une érosion et un recul des littoraux entraînant la perte d'habitats, d'infrastructures pour la pêche ou d'autres activités humaines, la perte de terres agricoles en raison de leur submersion ou de leur salinisation (ainsi que les nappes phréatiques). Elle aggravera la sous-alimentation et le manque d'accès à l'eau potable des populations les plus pauvres qui seront contraintes de migrer.

Du fait de l'urbanisation, environ la moitié de la population totale exposée à des inondations côtières est concentrée dans dix grandes villes. Les mégapoles asiatiques sont les plus vulnérables, parmi lesquelles figurent dans les pays pauvres : Dacca et Chittagong (13,9 millions d'habitants) au Bangladesh, Hô-Chi-Minh-Ville (9,2 millions d'habitants) au Vietnam, Bangkok (5,1 millions d'habitants) en Thaïlande, Jakarta (2,3 millions d'habitants) en Indonésie... A noter que des villes africaines sont aussi menacées : Abidjan, Lagos, Alexandrie ainsi que des villes de pays riches ou émergents : Calcutta (la plus vulnérable en 2070), Mumbai (Bombay) en Inde, Canton et Shanghai en Chine, Miami, New York, La Nouvelle Orléans, Tokyo ...

3. Les pays victimes de catastrophes climatiques

Les pays victimes de catastrophes climatiques sont les pays et régions situés sur la trajectoire des cyclones, tempêtes tropicales et ouragans : en particulier les Antilles, le golfe du Mexique, la mer d'Arabie et le golfe du Bengale, l'Indonésie, les Philippines, les îles du Pacifique... Les cyclones tropicaux qui se forment dans les océans de la zone intertropicale sont redoutés pour le caractère destructeur de leurs pluies torrentielles et de leurs vents. Ils font chaque année des centaines, quelques fois des milliers, de victimes.

Si rien n'est fait pour limiter le réchauffement climatique, les experts prédisent que les plus gros cyclones seront probablement plus puissants, avec des vents maximum plus élevés. Les précipitations liées aux systèmes cycloniques devraient être également plus intenses. Avec une température de surface de l'océan plus élevée un cyclone déjà bien formé « puisera » l'énergie pour se renforcer dans une atmosphère humidifiée au-dessus d'océans réchauffés (le lien entre le réchauffement climatique et les événements climatiques extrêmes du climat demeure très probable, même s'il n'est pas encore prouvé de manière scientifique certaine).

Ces catastrophes climatiques engendrent pertes de vies humaines, destructions d'habitats, d'infrastructures, de cultures, inondations, épidémies, problèmes d'approvisionnement en eau potable et en nourriture... dans les populations les plus pauvres et vulnérables du monde qui n'ont pas les moyens pour s'adapter à ces phénomènes.

Océampathie : les deux phases d'animation

Phase 1 : L'assemblée citoyenne (jeu de rôle)

L'objectif de la phase 1 est de prendre conscience des effets du dérèglement climatique sur la mer et les habitants et aussi de comprendre que les principales victimes ne sont pas les premiers responsables.

L'assemblée citoyenne accueille des délégations de pays industrialisés, émergents ou victimes des effets du dérèglement climatique. L'ambition de cette assemblée est d'élaborer des propositions pour lutter efficacement contre ce dérèglement du climat ou pallier ses conséquences. Ces propositions seront ensuite portés par les états qui les acceptent à la prochaine conférence internationale sur le climat « Sea'tizen 2050 » (*Sea'tizen est un jeu de mot anglais qui suggère « citoyen (citizen) de la mer (sea) » ; 2050 est la date cible pour cette conférence pour aboutir à un réel changement*).

Ouverture de l'assemblée citoyenne, créer les conditions du jeu de rôle : pour que le jeu de rôle fonctionne, il est important de créer une atmosphère, un contexte : lieu et nom de l'assemblée citoyenne, nom ou organisation des organisateurs... Cette atmosphère peut être créée par le décor mais aussi par la mise en scène faite par le ou les animateurs-trices. Par exemple, l'animateur² ouvre l'assemblée citoyenne :

« Selamat Datang di Majelis Warga 'dari Balikpapan (Indonesia) – Bienvenue à l'assemblée citoyenne de Balikpapan. Je suis Kahoru (prénom indonésien féminin) et j'ai l'honneur de présider cette assemblée. Notre objectif est d'élaborer des propositions pour lutter contre le dérèglement climatique et de ses conséquences surtout pour les océans et pour les populations qui vivent de la mer ou en sont proches. »

- ➔ L'aménagement des lieux doit permettre la réunion plénière de l'assemblée citoyenne (5 délégations, un tableau...) et aussi le travail en 5 groupes (tables et chaises).

Les participants³ : Les participants à l'assemblée citoyenne sont répartis en 5 délégations. Chacune des 5 délégations est constituée d'habitants représentant soit des habitants des pays industrialisés ou émergents, soit des pays victimes du dérèglement climatique et ses effets sur les océans. Les délégations reçoivent leur « fiche pays ». La fiche pays rappelle au recto la consigne du jeu, une carte géographique et quelques éléments d'information. Elle donne au verso deux rubriques donnant le contexte : « *A qui la responsabilité ?* » et « *Si on ne fait rien...* » et l'identité et les témoignages d'habitants.

- ➔ Dans la pratique, la répartition des participants en délégations peut être faite de différentes manières. Par exemple chaque participant reçoit à son arrivée un badge avec son nom et son pays et il doit prendre place autour de la table de la délégation à laquelle il appartient. Des couleurs, de la déco peuvent éventuellement aider.

Les rôles : Dans chaque délégation, les participants endossent un rôle qu'ils choisissent dans ceux proposés au verso de la fiche pays ou ils peuvent en inventer un (*ce rôle peut aussi leur être imposé – voir exemple ci-dessus*).

2 Dans la suite du texte, le terme « animateur » réfère indifféremment, un animateur ou une animatrice.

3 Dans la suite du texte, le terme « participant » réfère indifféremment un participant ou une participante

La consigne pour les délégations : L'animateur explicite aux délégations la consigne globale. Par exemple :

« chaque délégation dispose de 10' pour préparer les propositions ou revendications qu'elle veut soutenir à l'assemblée citoyenne ». Se tournant vers chacun des groupes, « Vous, vous êtes : des habitants de pays émergents : Brésil, Inde et Chine. Vous, vous êtes des habitants de pays industrialisés : États Unis, Canada, Pays européens. Vous, vous ...

- 1. Tout d'abord, vous prenez connaissance des informations de contexte qui sont fournies sur le recto de la fiche pays et au verso dans les rubriques « A qui la responsabilité ? » et « Si on ne fait rien... (un habitant peut lire pour les autres habitants du groupe).*
- 2. Ensuite, vous devez vous glisser dans « la peau » de l'habitant que vous représentez et vous présenter aux autres membres de votre délégation : « Je m'appelle « Karin, ingénieure aux Pays Bas » et donner le témoignage ou l'opinion associés à votre rôle.*
- 3. Vous discutez et vous vous mettez d'accord au sein de votre délégation sur les propositions, revendications que vous souhaitez défendre à l'assemblée citoyenne.*
- 4. Enfin, vous imaginez la façon de les présenter : petit sketch. Par exemple, les pays responsables font ressortir les bien faits de leurs modes de vie qu'ils veulent voir adopter par l'ensemble des habitants de la planète et présente des solutions pour maîtriser le réchauffement climatique pour que ce soit possible. Les pays victimes font connaître en les illustrant les conséquences du réchauffement climatique déjà subies et les craintes pour leur avenir et présentent leurs revendications vis-à-vis des pays responsables. »*

➔ **Attention**, il faut bien limiter le temps pour cette préparation, les consignes doivent être clairement exprimées. Vérifier qu'elles sont bien comprises.

Présentation des propositions et revendications des délégations : A l'issue du temps de préparation, l'organisateur de l'assemblée citoyenne invite les délégations à revenir en plénière (changement de salle ou réorganisation rapide de la salle). Par exemple :

« Voilà le moment important où chaque délégation va présenter en 5' ses propositions ou revendications pour maîtriser et lutter contre le dérèglement climatique et ses conséquences sur les océans et les populations. Je propose de commencer par les pays industrialisés, puis ça sera au tour des pays émergents, puis... »

➔ L'animateur note sur un tableau à 2 colonnes, les propositions et des pays responsables et les revendications des pays victimes. Il peut regrouper les propositions similaires.

Échanges : Les participants sont invités à réagir sur les propositions ou revendications soit pour demander des précisions, soit pour commenter, soit pour proposer des reformulations, des modifications voire demander qu'une proposition ou revendication soit retirée. Une évaluation peut être faite au regard de leur efficacité pour lutter contre ou maîtriser le dérèglement climatique et ses effets (est-ce que telle proposition peut être une réponse à telle revendication ?). Cependant, il ne s'agit pas de rentrer dans une négociation pour ne conserver que les propositions ou revendications qui feraient l'unanimité. L'objectif de cet échange est de bien comprendre les attentes de chaque groupe de pays en fonction de sa situation.

➔ L'animateur met à jour le tableau en fonction de ces échanges.

Clôture de l'assemblée citoyenne : L'organisateur fait un « discours » de clôture dans lequel il résume les résultats de l'assemblée citoyenne, encourage les participants à les défendre devant leurs états respectifs. Cette conclusion est aussi un moment pour sortir du jeu de rôle ce qui permet d'introduire la phase 2 (dans laquelle les participants vont jouer leur propre rôle de citoyen). Par

exemple :

« Je tiens à vous remercier du travail réalisé pendant cette assemblée citoyenne. Maintenant vous allez retourner dans vos pays. Les propositions que vous avez faites sont (pour la plupart) de la responsabilité des états, j'espère sincèrement que vous serez entendus et qu'elles seront défendues dans les négociations de Sea'tizen 2050 et qu'enfin, les bonnes décisions pour lutter contre le réchauffement climatique et ses conséquences pour les habitants seront prises et appliquées.

Dans votre pays, vous êtes des citoyens qui pouvez agir, à votre niveau. Des actions concrètes sont à votre portée : des gestes simples du quotidien ont un impact, des associations portent des projets que vous pouvez soutenir, vous pouvez aussi interpellier des décideurs autour de vous (dans la ville, le lycée...) pour qu'ils changent leurs orientations... Alors, agissez n'attendez pas tout des états !

Je vous souhaite un bon retour et rendez-vous l'année prochaine ! selamat tinggal (Au revoir) ! »

Phase 2 : Agir par soi-même !

L'objectif de la phase 2 est de comprendre, que chacun, nous avons des actions à notre portée pour maîtriser et lutter contre le dérèglement climatique et ses effets. Pendant cette seconde partie les participants doivent décider et s'engager sur des actions concrètes (gestes au quotidien, soutien à un projet, interpellation de décideurs ou de citoyens) à entreprendre individuellement ou à plusieurs.

- ➔ La phase 2 peut suivre directement la phase 1 (peut-être avec une pause) ou être différée lors d'une autre séance avec les mêmes participants. On peut imaginer aussi que la phase 2 puisse suivre une autre phase d'introduction et de compréhension du réchauffement climatique et de ses conséquences sur la mer et les populations indépendante de la phase 1.
- ➔ La salle est aménagée pour permettre la discussion par petits groupes de 5 ou 6 personnes. Il est aussi possible de disposer des affiches qui illustrent des effets du dérèglement climatique ou des actions (transports, projets...).

Introduction ; L'animateur revient sur le tableau des propositions et revendications proposées lors de l'assemblée citoyenne en vue de la conférence internationale « Sea'tizen 2050 ». Il souligne l'importance des décisions qui sont de la responsabilité des états. Mais cela ne nous dégage pas de notre responsabilité de citoyen, nous sommes tous des colibris. L'animateur donne quelques exemples classifiés en 3 types :

1. des gestes quotidiens individuels ou collectifs, par exemple le covoiturage...
2. le soutien de projets d'associations qui sont engagés pour cette cause ici ou par l'intermédiaire de partenaires du Sud.
3. l'interpellation de décideurs politiques (maire, député-e...) ou locaux (proviseur, curé et même parents...) pour qu'ils prennent en compte le dérèglement climatique dans leurs décisions.

L'animateur explique l'objectif et le déroulement de cette phase :

1. recherche individuelle d'actions possibles
 2. mise en commun et travail en groupe pour sélectionner une action
 3. présentation des actions choisies et discussion de leur mise en œuvre
 4. signature de l'engagement (montrer la fiche engagement).
- ➔ Si l'engagement peut être suivi dans le temps (autres réunions, mise à jour d'un blog, etc.), l'animateur le précise également.

Recherche des pistes d'actions : Chaque participant est invité à réfléchir à des pistes d'actions par lui-même. Actions qui peuvent être individuelles ou collectives. Pour aider les participants, des affiches, des photos, des mots peuvent être disposées sur les murs de la salle... Les participants notent

sur un papier l'idée d'action qu'il souhaite proposer.

Mise en commun : chaque participant propose une action, l'animateur les note et regroupe les participants qui proposent des actions voisines : geste quotidien, soutien à un projet, interpellation.

Décision de l'action : les groupes constitués précédemment s'installent autour d'une table et discutent plus à fond des actions. Ils reçoivent les cartes actions proposées avec le jeu pour alimenter leur réflexion.

➔ L'animateur peut faire un tri des cartes actions en fonction du public, de l'âge de la réflexion en cours.

Dans le groupe, les participants choisissent l'action qu'ils veulent mener et discutent des moyens pour la mettre en œuvre, voire du planning !

Mise en commun : chaque groupe présente son action et de sa mise en œuvre. Ensuite, une discussion est lancée pour apporter des précisions, des enrichissements.

➔ L'animateur inscrit sur le tableau les actions. Si un groupe n'a pas été très productif, ils peuvent décider de choisir l'action d'un autre groupe, ou un membre d'un groupe de s'associer à une action d'un autre groupe qui lui plaît plus (l'important c'est l'engagement).

Signature solennelle des engagements : chaque action (individuelle ou collective) est inscrite sur une fiche d'engagement avec les noms de porteurs qui viennent la signer.

➔ Ce temps peut être « solennisé » par la présence du proviseur du lycée.

Problème de temps :

Si vous avez plus de temps :

- faire précéder le jeu d'une séance introductive avec vidéo, témoignages... cela permettra aux participants d'avoir bien intégré le contexte, les situations et d'aller plus à fond dans les propositions ou échanges.
- organiser le suivi des engagements : publication des actions sur un site (blog) et suivi régulier des résultats.
- ...

Si vous êtes un peu pris par le temps :

- Il ne faut pas sacrifier la phase 2 ! Il est préférable d'accélérer la phase 1 : par exemple, les délégations ont à choisir entre plusieurs propositions ou revendications déjà formalisées, elles doivent alors expliquer leur choix. Du temps peut ainsi être gagné dans la formalisation des propositions ou revendications et dans les échanges.
- Si les participants sont déjà sensibilisés à la problématique, ils rentreront plus rapidement dans le jeu de rôle.
- De même dans la phase 2, il est possible de donner des exemples concrets d'actions pour aiguiller les participants vers un choix.
- ...

Pour aller plus loin :

L'animateur peut également se référer aux documents, films ou sites web suivants :

- **Les carnets de la mer** : ils apportent un focus sur certains domaines du monde de la mer. Ils sont téléchargeable à partir de la page « La mer, bien commun de l'humanité » sur le blog⁴ de la région CCFD terre Solidaire Bretagne Pays de la Loire. Les carnets disponibles ou à venir :
 - *La Pêche, ici & là-bas*
 - *Les femmes et les hommes du monde de la mer*
 -
- **Le Réseau Action-Climat France** (<http://www.rac-f.org/>) : Le Réseau Action Climat-France fédère les associations impliquées dans la lutte contre les changements climatiques.
- **L'Océan que je respire** (<http://www.cnrs.fr/fr/multimedia/expo/tara/index.html>) : Fresque de la goélette Tara qui parcourt le monde pour comprendre l'impact du changement climatique sur l'océan.
- **Journée mondiale des océans** (<http://www.un.org/fr/events/oceansday/index.shtml>) : site des Nations Unies éditée pour la journée mondiale des océans – le 8 juin. Thème 2016 : « Océan sain, planète saine ».
- **Mer Avenir** (<http://meravenir.org/>) : née à l'initiative de membres du CCFD Terre Solidaire, de Mission de la Mer et de la Pastorale du Tourisme et des Loisirs, Meravenir entend profiter de l'attrait du Vendée Globe pour faire passer des messages alternatifs sur les enjeux de la mer via des conférences, des animations...
- **Plate-forme pour l'océan et le climat** (<http://www.ocean-climate.org/>) : née d'une alliance entre des organisations non gouvernementales et des instituts de recherche, tous impliqués pour porter un plaidoyer sur les enjeux de l'océan et du climat auprès des politiques, des décideurs et du grand public.
- **Climate Challenge** (<http://www.climatechallenge.be/fr/>) : site pédagogique belge sur le changement climatique et issu de la collaboration du WWF, de Studio Globo, de la Haute École Érasme de Bruxelles et de la VUB (université néerlandophone de Bruxelles).
- **L'IRD, Institut de Recherche pour le Développement** (<http://www.ird.fr/la-mediathèque/expositions/expositions-disponibles-en-pret/océan-et-climat>) : une exposition réalisée par l'IRD pour faire connaître, en particulier aux jeunes, le rôle que joue l'océan dans le climat planétaire et l'actuel changement climatique.
- **Injustices climatiques - Regards croisés entre le nord et le sud** (<http://www.injusticesclimatiques.be/>) : site belge qui vise à informer les jeunes sur le changement climatique et les encourage à trouver des solutions.
- **Le RED**, (<http://red.educagri.fr/>) : réseau de l'enseignement agricole dédiée à l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) : *Dans Boîte à outils : Kits et Séquences pédagogiques : Le Climat*
- **Educasol**, (<http://www.educasol.org/>) : plate-forme d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (25 associations membres). Voir dans la rubrique « *Des ressources pour agir/outils pédagogiques* » : *les outils pédagogiques autour du climat*.
- **Ritimo : Informés ? Transformez !** (<http://www.ritimo.org/>) : réseau d'information et de documentation pour la solidarité et le développement durable.

4 Voir <http://blog.ccfid-terresolidaire.org/bpl/>